

Dans ce Numéro

- Billet du président
- Agenda
- Club des indépendants
- Le nouveau certificat de salaire
- Séminaires: statistiques des participants
- Memento: 3^e mise à jour

PROCHAIN SEMINAIRE
Décembre 2006
Développement actuel des IFRS

Ce séminaire se déroulera sur un après-midi.

PROCHAIN « EVENT »
28 novembre 06
La Chaux-de-Fonds

Thème présenté par
Mme Yvette Jaggi

**Secrétariat de la
Chambre des experts
en finance et en
controlling**

Rue de Neuchâtel 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tél.: 024 425 21 72
Fax: 024 425 21 71
Email: info@swisco.ch

**Vous retrouverez
toutes ces informations
sur notre site :**

**Don't forget...
Click on**

www.swisco.ch



Le Billet du Président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Bonjour à toutes et à tous. Dans quelques semaines nous serons déjà Noël. «Tempus Fugit» écrivais-je il y a peu!

Voici une petite approche statistique: en début d'année, les brasseurs européens annonçaient une année 2006 catastrophique, le volume de bière consommée ne cessant de diminuer. Fait inopiné et hors statistiques, le groupe Carlsberg annonçait une progression de ses ventes supérieure à ses concurrents et un de ses meilleurs résultats depuis 10 ans. Semblerait-il qu'une consommation soutenue s'est maintenue en Europe de l'Ouest, c'est ça, l'effet WorldCup! Moralité, pourquoi ne pas organiser cette compétition annuellement?!

Cet automne est aussi riche en rapports et projections pour l'année 2007, que ce soit en matière de taux directeurs, d'inflation, de croissance espérée, alors que les analystes se disputent les chiffres actuels et ce, dans un contexte politico-économique. Pour preuve, les négociations salariales qui s'annoncent en vue des augmentations 2007, les prochaines votations fédérales sur le milliard de CHF, sans parler de l'uniformisation des allocations familiales.

En parcourant notre «Enquête sur les salaires 2006», je constate plusieurs choses: celle-ci est bien notée dans les milieux économiques! Pour preuve, elle demeure la seule à cerner aussi précisément les rétributions par canton, domaine d'activité, niveau hiérarchique et sexe. La moyenne d'âge des diplômés diminue d'année en année et celle des

Suite en page 2

A vos Agendas!

Décembre 2006

Développement actuel des IFRS

- **Principales modifications et nouvelles normes**

Mercredi 13 décembre 2006

Hôtel Beau-Rivage Palace

Ouchy-Lausanne

de 13 h 30 à 17 h 30

Cet après-midi sera animé par différents intervenants
Un cocktail suivra la manifestation.

brevetés augmente dans la même proportion. Nous assistons donc à un équilibre prochain et je m'en réjouis. De plus, la part des femmes progresse allègrement. Toujours sur ce même registre, je tiens à souligner qu'en ce qui concerne la fraude économique, la palme revient aux hommes. Les femmes quant à elles, passent pour être les plus insensibles à la corruption et aux malversations. C'est une tendance généralisée dans les pays émergents comme occidentaux.

Autre point statistiques! Durant les trois derniers séminaires organisés entre juin et novembre, nous avons touché plus de 320 participants. Je tire trois conclusions, à savoir:

- Les sujets correspondaient à des points d'actualité
- Les engagements pris par le comité sont tenus en matière de rythme
- La collaboration avec les sections USF fonctionne à merveille.

J'aurais un bémol mineur. Si nous analysons statistiquement la provenance de nos participants, les cantons de Genève et Valais représentent moins de 6%. Dès lors, le choix d'un lieu centralisé comme Lausanne pourrait être remis en question, d'autant plus que le nombre de représentants éloignés de l'arc jurassien (VD-NE-JU-BE) est cinq fois plus élevé, et que ceux-ci font le déplacement. Cela doit sans doute provenir d'une offre locale étoffée en matière de séminaires ciblés dans les régions à faible taux de représentation!

Je tiens à annoncer la reprise des apéros «events» dans les régions. Ne pouvant chasser plusieurs lièvres à la fois, cette coutume, appréciée des membres, avait été quelque peu laissée à l'abandon. De ce fait, je vous annonce que le prochain apéro se déroulera à La Chaux-de-Fonds. Un thème présenté par Madame Yvette Jaggi servira de fil rouge durant cette manifestation qui aura lieu le 28 novembre prochain. Nous ne manquerons pas de vous informer d'un prochain «event» qui se déroulera probablement à Yverdon avec des intervenants très sollicités actuellement dans nos quotidiens romands et sous les feux de l'actualité.

En attendant le froid qui s'annonce, et en profitant encore des rayons solaires de dernières escapades tropicales, je vous présente à vous ainsi qu'à vos familles mes meilleures vœux pour les fêtes de fin d'année et une nouvelle année prospère!

Bonne lecture à vous tous et à l'année prochaine!

Joseph Catalano, président

Club des Indépendants

Indépendants de toute la Suisse, unissez-vous!

«Il vaut mieux exceller en une chose que d'être médiocre en plusieurs»

Pline le Jeune, début du II^e siècle



Qu'on soit ouvrier, artisan, commerçant, cadre ou chef d'entreprise, on ne peut pas travailler tout seul dans son coin. Pour assurer le bon fonctionnement de son secteur ou la prospérité de son entreprise, on est obligé de s'appuyer sur les autres, de chercher les col-

laborations les mieux adaptées, de se sentir compris et défendu.

Les salariés peuvent compter sur le soutien des syndicats qui, en Suisse, sont bien organisés, efficaces et assez consensuels. Les grosses entreprises disposent de relais puissants, soit par leurs associations professionnelles (Economie-suisse, chambres cantonales du commerce et de l'industrie), soit par différents lobbys très actifs dans les couloirs du Palais fédéral.

Qu'en est-il des artisans et des commerçants? La plupart d'entre eux sont affiliés à une organisation professionnelle propre à leur branche. Ainsi, qu'ils oeuvrent dans l'alimentation (boulangers, bouchers ou épiciers), dans le bâtiment (électriciens, ferblantiers ou peintres) ou dans le secteur tertiaire (comptables, informaticiens ou coiffeurs), ils peuvent échanger leurs expériences et se tenir informés de l'évolution de leur métier. Mais il leur manque une dimension supplémentaire qui pourrait leur être d'une grande utilité: la synergie entre leurs différentes activités.

Lâchés dans la nature

Un rapport publié par le service de l'emploi du canton de Neuchâtel met l'accent sur ce problème: «Pour éviter que les nouveaux entrepreneurs soient lâchés dans la nature, il serait judicieux de leur offrir l'occasion de se rencontrer, d'échanger leurs expériences, de leur permettre de créer entre eux des synergies. La constitution d'un club des entrepreneurs répondrait à ce besoin». Le Conseil d'Etat a soutenu cette idée mais les services concernés n'ont pas encore passé de la théorie à la pratique. Le relais a alors été repris par deux Neuchâtelois qui viennent de créer un club des indépendants. Ils se sont fixés des objectifs ambitieux, mais qui correspondent parfaitement aux besoins ressentis et exprimés par les indépendants.

L'objectif principal du club est évidemment de favoriser les rencontres et la communication. Qu'ils aient transité ou non par l'assurance-chômage, les nouveaux entrepreneurs éprouvent tous le besoin de pouvoir dialoguer avec des hommes et des femmes confrontés aux mêmes difficultés et aux mêmes défis.

Les personnes qui ont entrepris une activité indépendante sont généralement compétentes dans leur branche mais se trouvent désorientées face à des problèmes auxquels elles ne sont pas suffisamment préparées: assurances, marketing, techniques de vente, informatique, comptabilité, etc. Le club créé leur permettra de rencontrer d'autres indépendants disposant de connaissances utiles dans différents domaines. Ainsi se constitueront des cercles d'échange dynamiques susceptibles de stimuler la confiance en soi et d'entretenir la flamme de l'enthousiasme. Comme le dit un proverbe bouddhiste, «C'est réunis que les charbons brûlent; c'est en se séparant qu'ils s'éteignent».

Nombreuses prestations

En contrepartie d'une modeste cotisation, ce club offrira de nombreuses prestations:

- organisation 3 ou 4 fois par année d'une conférence sur un thème d'intérêt général (marketing, financement, relation avec les banques, assurances sociales, etc.), rencontre qui se prolongera pour que les participants puissent partager leurs expériences;
- envoi régulier d'une feuille d'information qui, dans un style concis et simple, donnera des renseignements sur certains sujets de nature à intéresser tous les indépendants (modifications de lois, nouvelles dispositions de l'AVS, du Registre du commerce ou de la TVA, etc.);
- communication régulière de la liste des adhérents mise à jour (avec adresses, téléphones, adresses de la messagerie, secteur de l'activité), ce qui permettra à chaque membre de pouvoir contacter les personnes disposant des connaissances ou des informations dont il a besoin.

Ces différents services allégeront certaines tâches administratives contraignantes des indépendants, qui pourront alors se concentrer sur l'essentiel, soit l'exercice de leur métier. L'esprit est plus léger et la productivité plus grande lorsque le chemin n'est plus semé d'embûches.

Un solide partenaire

Si ce club connaît le succès, il pourrait devenir un solide partenaire pour défendre de légitimes revendications. Par exemple, il pourrait faire pression auprès des administrations concernées pour simplifier les procédures administratives qui, aujourd'hui dans notre pays, oscillent entre Courteline (le vaudeville) et Kafka (l'absurdité). Il pourrait aussi peser pour que l'accès aux

banques et aux organismes de cautionnement soit davantage ouvert aux petits entrepreneurs. Le SECO a toujours été très attentif aux préoccupations des grandes entreprises. Les petites PME, bien que prenant une part prépondérante à la prospérité économique du pays et montrant l'exemple dans le domaine de la formation professionnelle, ne bénéficient pas de la même écoute. Bien regroupées, elles pourraient mieux faire entendre leur voix et devenir un interlocuteur incontournable auprès des services économiques de la Confédération et des cantons.

Il existe déjà dans notre pays, et particulièrement en Suisse romande, des groupements et des associations oeuvrant dans le même esprit que le club qui vient de se créer dans le canton de Neuchâtel. Celui-ci, par l'originalité et la diversité de ses prestations, ne peut donc que renforcer la tendance visant à mettre en symbiose les enthousiasmes et les compétences des petits indépendants. On dit que l'union fait la force. Alors, paraphrasant Karl Marx, il est légitime de proclamer: «Indépendants de toute la Suisse, unissez-vous!»

Rémy Cosandey

Le Nouveau Certificat de Salaire



Le voilà enfin, ce nouveau certificat de salaire ! Et nous l'avons décortiqué pour vous.

En effet, lors de son dernier séminaire qui s'est déroulé le 6 novembre 2006 à Fribourg, Swisco, associé à la section fribourgeoise de l'Union Suisse des Fiduciaires, s'est entourée des meilleurs experts en la matière afin d'examiner, de manière exhaustive, le nouveau certificat de salaire.

A partir de la période fiscale 2007, le nouveau certificat de salaire sera valable dans toute la Suisse et deviendra obligatoire dès 2008. Ce nouveau formulaire servira:

- de certificat de salaire;
- d'attestation des rémunérations et indemnités des membres de conseils d'administration;
- d'attestation de rentes du 2^e pilier.

• **Monsieur Raphaël Chassot**, administrateur du service cantonal des contributions de Fribourg

• **Monsieur Irénée Hayoz**, chef de section taxations spéciales au service cantonal des contributions de Fribourg

● **Monsieur Bernard Jahrmann**, expert comptable diplômé, responsable des examens oraux d'agent fiduciaire, Fiduciaire Michel Fabre SA, de Lausanne, étaient là pour nous aider à digérer ce nouveau certificat de salaire, annoncé depuis des mois. Ils le firent de main de maître.



Le sujet était très porteur et parfaitement ciblé puisque 207 participants de toute la Suisse romande s'étaient déplacés afin de prendre part à ce séminaire.

L'approche fut très pragmatique. Une explication spécifique pour chaque «lettre» et chaque «chiffre» nous a permis de nous familiariser avec ce nouveau formulaire.

Le contexte, les objectifs, les impacts fiscaux, juridiques, comptables et informatiques, furent également analysés, le tout agrémenté de cas pratiques.

Les orateurs nous ont rendus attentifs au fait que le règlement de frais doit être approuvé par le fisc avant et non après l'année 2007.

Nous relevons ici :

une citation de Monsieur Chassot :

☛ «il est plus facile de trouver un arrangement AVANT que d'essayer de négocier APRÈS» ;

et une citation de Monsieur Jahrmann :

☛ «de toute façon nous complétons le NCS à notre façon, si nous le souhaitons, mais du côté du fisc, à la fin, ils taxent!».

Forts de nos nouveaux acquis, nous avons pu apprécier ce moment de détente conviviale que fut le cocktail clôturant la manifestation.

Mise à jour n° 3 (septembre 2006) du classeur Mémento Analyse et gestion

Le 1^{er} mémento a vu le jour en 1976, il avait été rédigé sous la conduite de Monsieur Georges Perret avec la collaboration de Messieurs René Curti, Bernard Meylan, Claude Montandon et Yves Rouiller, tous, experts diplômés en finance et controlling.

L'évolution des techniques financières, économiques et comptables ainsi que l'utilisation des techniques statistiques dans le domaine du risk management a conduit la Chambre des experts en finance & controlling qui regroupe les spécialistes en finance et comptabilité avec brevet fédéral et les experts en finance et controlling avec diplôme fédéral, romands, à mettre à jour les éditions précédentes et à les adapter aux exigences modernes de la pratique des affaires.

Le mémento sert de référence pour les candidats aux examens fédéraux et les praticiens de la finance et du contrôle de gestion. Il est enrichi de nombreux exemples.

La mise à jour concerne les éditions du Mémento (classeur blanc) vendues avant le 1^{er} juillet 2006. Cette mise à jour comporte 43 feuillets recto-verso de compléments et de corrections.

Pour les personnes qui ont acheté un Mémento avant le mois de juin 2005, la première version du classeur (dos de 5 cm) est trop petite pour accueillir la 3^{ème} mise à jour de l'ouvrage, il faudra commander un nouveau classeur en même temps que votre mise à jour.

Mise à jour n° 3

Prix : Chf 20.- + participation aux frais d'envoi

Vous pouvez l'obtenir :

- auprès de notre secrétariat à l'adresse ci-dessous ;
- directement sur notre site : www.swisco.ch

Statistiques des deux derniers séminaires

	Nouveau certificat de salaire (Fribourg)		NAS / LSR et nouveau CO (Lausanne)	
BE	13	6%	8	11%
FR	116	56%	21	29%
GE	5	2%	3	4%
JU	3	1%	2	3%
NE	25	12%	14	19%
VD	43	21%	23	31%
VS	2	1%	2	3%
	207	100%	73	100%

Secrétariat

**Chambre des experts en
finance et en controlling**

**Rue de Neuchâtel 1
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 425 21 72
Fax 024 425 21 71
Email : info@swisco.ch**